

Colloque Evaluation et qualité de l'école

Date : du mercredi 14 au jeudi 15 juin 2006

Lieu : Palais des Congrès – Bienne

PROCÈS-VERBAL

Atelier

(15.6.2006, 08h45-10h00)

Workshop : Ecole obligatoire, Hautes écoles pédagogiques, Centres de perfectionnement

Modération : Sarah Kontos

Prise de notes : Jean-Marc Huguenin

Dans le document présenté, tous les domaines sont-ils pris en compte de manière adéquate? Y a-t-il des aspects importants dont le document ne parle pas?

- Une réflexion liée à la structure spécifique des systèmes éducatifs dans les différents cantons – et non pas uniquement à la culture cantonale respective –, devrait être intégrée et prise en compte dans le guide
- Les HEP devraient développer des modules de formation sur la gestion de la qualité dans le cadre de la formation initiale; elles devraient également effectuer leur propre gestion de la qualité pour sensibiliser leurs étudiants
- Le guide devrait s'interroger sur la question des ressources (financières, en personnes, en temps) à mobiliser pour la gestion de la qualité (formation des équipes d'accompagnement, des directeurs, des évaluateurs, supports et outils à disposition des écoles qui souhaitent entrer dans une démarche de gestion de la qualité, etc.)
- Une différenciation entre les niveaux stratégiques et opérationnels doit être faite
- L'approche *top-down* doit peut-être être atténuée dans le guide

Le niveau de l'école (resp. l'administration) est-il suffisamment pris en compte dans le document présenté?

- Le niveau de l'école est suffisamment pris en compte; la page 10 du guide ressemble d'ailleurs à un cahier des charges pour les écoles
- Quels sont les rôles du politique, de l'administration et des écoles? Le problème central est de savoir qui fait quoi, y compris dans un système d'établissements autonomes
- Le niveau de l'administration est souvent occulté

Qu'est-ce que les écoles (resp. l'administration) attendent d'un guide sur l'évaluation?

- Un même document – qui s'adresse avant tout aux décideurs politiques – doit être distribué à tous les acteurs, avec des parties spécifiques destinées à chacun des acteurs; un chapitre consacré à la communication devrait être joint pour favoriser les chances d'acceptation du guide auprès des différents acteurs
- Un guide doit définir les termes : écoles, direction d'écoles, évaluation, etc.; ces termes ne signifient pas la même chose dans chacun des cantons
- Un guide doit mentionner les objectifs poursuivis à tous les niveaux, les enjeux et la valeur ajoutée, pour chacun des acteurs – élèves, enseignants, direction, administration, etc. –, d'une démarche de gestion de la qualité
- Les écoles attendent des exemples pratiques d'autres écoles; le guide pourrait intégrer des sources – sites Internet, références, etc. – présentant les expériences pratiques réalisées ailleurs
- Le guide doit être simple, lisible et compréhensible pour les décideurs politiques
- Le guide doit être une structure, à laquelle on peut rattacher les expériences existant dans les différents établissements en matière de démarches qualité

Dans quelle mesure est-il indiqué de coordonner, au niveau intercantonal, les projets d'évaluation et les concepts de qualité scolaire? Dans quels secteurs des prescriptions contraignantes et coordonnées seraient-elles utiles?

- Tous les cantons devraient s'engager dans ce processus de développement de la qualité et d'évaluation
- Une déclaration d'intention –contenant quelques concepts clairs et partagés par chacun – de la CDIP pourrait être faite
- Quelques standards nationaux peuvent être édictés; par exemple, les standards de formation devraient être fixés au niveau intercantonal; la manière de parvenir à ces standards demeure de la compétence des écoles
- Les processus et les résultats devraient être évalués

Quels sont les domaines dans lesquels les cantons (les écoles) devraient disposer d'un espace de manœuvre permettant d'adapter les évaluations à leurs propres besoins?

- L'opérationnalisation et l'adaptation aux réalités locales de la démarche qualité doivent être laissées à l'initiative cantonale

Thèmes en réserve

- Le guide devrait définir clairement les rôles et les pouvoirs du politique, de l'administration et des écoles
- Le guide doit être simple, lisible et compréhensible pour les décideurs politiques; il devrait contenir les objectifs, les enjeux et les avantages – pour chacun des acteurs– d'une démarche de développement de la qualité
- Le guide doit définir la terminologie utilisée : écoles, direction d'écoles, évaluation, qualité, gestion de la qualité, etc.; ces termes ne signifient pas la même chose partout, et une clarification s'impose